

# Contact



Bulletin d'informations municipales

Joyeuses Fêtes !



À DÉCOUVRIR AUSSI



**D**ossier : mise aux normes de la mairie

TERRE  
2024  
DE JEUX

**É**vènement : Terre de jeux 2024



**D**échets : nouvelles consignes de tri

## Sommaire

### 2- Edito

### 3 - Vie municipale

### 4 - Retour sur

### 6 - Événement

### 7 - Travaux

### 10 - Culture

### 11 - Écoles

### 12 - Vie associative

### 14 - Vivre ensemble

### 14 - Méteren Info



#### Contact n°34

Publication gratuite éditée par la commune de Méteren  
Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08  
Direction de la publication : Béatrice Descamps  
Rédaction : Elizabeth Boulet  
Mise en page : Benoit Fache  
Tirage : 1100 exemplaires  
Impression : Presse Flamande Hazebrouck

Après 31 ans au service de la commune en tant que maire, j'ai pris la décision de ne plus être candidate aux prochaines élections municipales.

Ces années ont passé très vite et le village a, depuis, bien changé. De nouveaux équipements, de nouveaux services, de nouvelles activités, de nouveaux commerces, de nouvelles habitations, de nouvelles fêtes, de nouvelles entreprises, un nouveau marché, un nouveau bulletin, ...

Si beaucoup de choses ont changé, mon objectif a toujours été de préserver la sérénité, la qualité de vie, la convivialité, la solidarité et la proximité avec et entre les Méterennois.

A l'heure du bilan, je me réjouis du développement du village et suis fière du travail accompli tout au long de ces années. Être maire c'est un engagement de tous les instants, c'est une responsabilité importante mais c'est surtout un attachement sans réserve à sa commune. Être maire c'est également être entourée de personnes impliquées et savoir leur faire confiance. Je remercie les conseillers municipaux, le personnel communal, les bénévoles des associations qui ont toujours mis beaucoup d'énergie, de compétence et de cœur pour que vive notre village.

Je resterai profondément reconnaissante de la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de ces années. Je compte désormais sur mes successeurs pour préserver les valeurs du village et faire de Méteren, une commune toujours plus agréable.

A toutes les Méterennoises, à tous les Méterennois, tout simplement merci.

Béatrice Descamps  
Maire

## Un dernier contact

C'est un peu comme un rendez-vous, on l'attend, on le lit en diagonale, on le laisse sur la table du salon. On écorne une page pour ne pas oublier une information qui nous semble intéressante ou parce qu'on a vu une photo des grands parents. Le contact c'est notre magazine, il passe de mains en mains, il fait partie de la maison, presque de la famille.

Le contact c'est aussi un travail important de compilation de photos, d'informations, de recherche, de rédaction, de mise en page, de distribution. Créé par Michel Macaigne il y a plus de 10 ans, il est un peu devenu la mémoire du village et de ce qu'il s'y passe. Un mandat s'achève et ce magazine est le dernier qu'éditera la municipalité actuelle, comme une page qui se tourne, un petit pas dans l'histoire de la commune.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Elizabeth Boulet  
Conseillère Municipale Déléguée à la Communication



# Retour sur

## Jubilaires



**N**oces de diamant de Monsieur Jules Westrelin et Madame Gilberte Hele le 10 octobre 2019. Ils se sont mariés le 10 octobre 1959 à Méteren.

**L**es noces de diamant de Monsieur Jacques Serre et Madame Charline Samier ont été célébrées le 19 septembre dernier. Ils se sont mariés le 19 septembre 1959 à Frévent.



**N**oces d'or de Monsieur Gérard DUSSART et Madame Chantal DERAY le 12 octobre 2019. Ils se sont mariés le 27 septembre 1969 à Lambersart.

## Collecte alimentaire

**L**a banque alimentaire du Nord organisait, les 29 et 30 novembre derniers, une collecte de produits alimentaires à destination des plus démunis. Grâce à la participation des enfants de l'école Fabre d'Eglantine et leurs familles, 64 kg de nourriture ont ainsi été collectés. Un bel effort !



## Championnat de France d'équitation

Félicitations à Albane Lourenco qui a obtenu la médaille de bronze dans la discipline voltige en club poussin lors des championnats de France d'équitation.



## Une Méterenoise rencontre Jacques Chirac

En 1994, Jacques Chirac, alors maire de Paris et député de la Corrèze, est en visite dans les Flandres. Il fait une halte à Bailleul, chez Flandres Denim (ancienne filature des Flandres) et y rencontre Edith François Houvenaghel, Méterenoise, habitant rue de la Fontaine. Sur le cliché pris lors de cette visite, cette dernière lui explique le fonctionnement des nouvelles machines.



## Un nouveau réseau de lecture publique en Cœur de Flandre

*La bibliothèque fait partie de la vie de la commune. Nous passons presque chaque jour devant mais nous ne prenons pas toujours le temps de nous y arrêter. Et pourtant, en poussant la porte, vous y trouverez un accueil chaleureux, des bénévoles passionnés et disponibles, des livres évidemment, mais aussi des conseils, et peut être un petit peu de nostalgie. Il est loin le temps où, pour trouver une information, nous ouvrions un livre ou nous demandions à une personne. Nous oublions parfois les bénéfices de s'arrêter pour lire, nous perdons le goût de la recherche au profit de l'information instantanée, et nous ne fréquentons plus assez ces lieux de tranquillité, de partage, de culture. Reprenons le temps de pousser la porte, d'emprunter un ou deux livres pour les enfants, ou de s'asseoir dans un coin, le nez dans un bouquin. Et si le temps vous le permet, n'hésitez pas à vous manifester pour donner quelques heures à la bibliothèque en devenant bénévole, c'est toujours bienvenu.*



### C'est quoi un réseau de lecture publique ?

C'est la mise en commun des livres, CD, DVD et jeux de société entre plusieurs bibliothèques et médiathèques de villages différents. Concrètement, un habitant d'une commune appartenant à ce réseau aura accès au catalogue de toutes les communes adhérentes à ce réseau. C'est plus de choix, sans avoir à se déplacer.

### Qui fait partie de ce réseau ?

Les 14 médiathèques de la Serpentine, les 16 médiathèques de 't Boekhuus et quatre communes qui ne sont pas équipées de bibliothèque ou médiathèque grâce à des bornes d'accès pour les habitants. Les communes adhérentes sont : Arnèke, Bailleul, Bavinchove, Berthen, Blaringhem, Boeschèpe, Boëseghem, Buysscheure, Cassel, Croix du Bac, Eecke, Godewaersvelde, Hondeghem, Houtkerque, le Doulieu, Merris, Méteren, Neuf-Berquin, Nieppe, Noordpeene, Oudezeele, Renescure, Rubrouck, Sercus, Saint-Jans-Cappel, Sainte-Marie-Cappel, Saint-Sylvestre-Cappel, Steenbecque, Steenvoorde, Steenwerck, Strazeele, Vieux-Berquin, Wallon-Cappel, Winnezele.

### A quoi ça sert ?

Les réseaux permettent de travailler ensemble et apporter un service de qualité :

- Un catalogue commun avec l'intégralité des ressources disponibles
- Une carte unique pour toutes les bibliothèques
- Des tarifs et des conditions de prêts communs
- Une application smartphone

- La possibilité de choisir son lieu de retrait ou de dépôt des documents
- Des animations régulières : heure du conte, ateliers créatifs, spectacles, rencontres d'auteurs

### Comment ça marche ?

Une inscription annuelle de 6 euros/personne (gratuite pour les moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de minima sociaux) vous permet d'emprunter jusqu'à 12 documents (dont des DVD et CD) pour une durée d'un mois, renouvelable deux fois.

La réservation se fait en ligne 24h/24h via le portail internet ou l'application mobile. Elle peut également se faire sur place, avec les bénévoles. Pour s'inscrire, il suffit de se présenter dans la structure de votre commune et vous laisser guider.

L'entrée de la médiathèque est libre et gratuite. Vous pouvez vous y installer confortablement pour lire mais aussi y travailler ou flâner tout simplement.

Plus de 169 000 documents sont disponibles dans les médiathèques du réseau. Vous trouverez des romans, des bandes dessinées, des DVD, des CD, des revues... pour tous les goûts et tous les âges. Dans certaines médiathèques, du matériel numérique et interactif est à votre disposition tel que ordinateurs, tablettes, liseuses, jeux de société et même jeux vidéo.

Pour en savoir plus : [www.mediathequesenflandre.fr](http://www.mediathequesenflandre.fr)  
ou [www.laserpentine.fr](http://www.laserpentine.fr)



La mise en place du réseau a donné lieu à un réaménagement de la bibliothèque.

## FIERS DE REJOINDRE L'AVENTURE TERRE DE JEUX 2024



En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète, les Jeux Olympiques. **Méteren participera à cette fête exceptionnelle** puisqu'elle figure parmi les 500 premières communes de France (et la première de Flandre Intérieure) à être labellisée « Terre de Jeux 2024 ».

Dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, ce label propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux, et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants.

La commune s'est engagée autour de trois objectifs principaux : partager les émotions du sport en faisant vivre les épreuves dans la commune (par exemple grâce à la diffusion sur grand écran, ...), mettre plus de sport dans le quotidien des méterennois et animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux.

Pour notre commune, obtenir le label Terre de Jeux 2024 est le début d'une nouvelle aventure. Grâce à lui, la commune va pouvoir partager ses bonnes pratiques, faire vivre à ses concitoyens des émotions uniques, leur permettre de découvrir des sports et, au final, donner une visibilité à ses actions grâce au coup de projecteur des Jeux.

C'est un nouveau projet pour fédérer le village autour des valeurs de l'olympisme dans une démarche éducative, environnementale et sportive. La municipalité invite les associations et les citoyens qui souhaitent s'impliquer autour de cet événement à se manifester en mairie pour prendre part à l'organisation de cet événement.

A dark blue rectangular graphic with white and red text. The text reads 'VIVRE LES JEUX PARTOUT EN FRANCE'. At the bottom right, there is a small version of the 'TERRE 2024 DE JEUX' logo.

VIVRE  
LES JEUX  
PARTOUT  
EN FRANCE

## Capsule temporelle

Le projet capsule temporelle est désormais terminé avec une belle participation des associations et des écoles. Cependant, la municipalité regrette que les habitants pourtant invités à plusieurs reprises à rejoindre la démarche, ne se soient pas approprié le projet. L'objectif de ce projet est de laisser un témoignage pour les Méterennois dans 50 ans de notre façon de vivre actuellement et de ce qu'est le village en 2019.

**La capsule sera enfouie le 26 janvier 2020 à 12h devant la mairie et nous vous y donnons rendez-vous.** Cet instant sera suivi de la cérémonie des vœux.

Rendez-vous en janvier 2070 pour déterrer la capsule et y découvrir ce qu'elle renferme.

## Salle des fêtes

Les travaux de rénovation battent leur plein. Les nouvelles menuiseries extérieures sont posées, les anciens sanitaires et la cuisine sont complètement démolis pour être refaits à neuf. Les panneaux chauffants de la grande salle sont installés et seront bientôt raccordés à la nouvelle chaudière. Le chantier a pour conséquence le décalage de la date des vœux du maire au dimanche 26 janvier 2020. En voici quelques images.



## Ancienne bourloire



Le retrait des tôles de toiture, amiantées, a été confié à une entreprise spécialisée. A partir du mois de janvier, la démolition du bâtiment et le traitement de l'emprise de ce bâtiment seront opérés par les services techniques communaux. Ce vieux bâtiment devenu inutile laissera la place à un cheminement piétonnier sécurisé entre les deux entrées de l'école Fabre d'Eglantine. Des parvis seront créés pour faciliter la circulation piétonne et l'accès à l'école. Pendant les travaux, les accès à l'école seront temporairement ré-ouverts du côté de la rue des écoles.

## Éclairage de l'église



Après les phases de travaux conséquents à l'extérieur de l'église, le système d'éclairage intérieur de l'église va être entièrement refait. Le réseau électrique vieillissant et les lanternes actuelles seront remplacés par des câbles neufs desservant plusieurs spots qui éclaireront la nef centrale, les bas-côtés, les vitraux et l'intérieur de la tour. Ces travaux d'éclairage doivent permettre de mettre en valeur le bâtiment ainsi que ses vitraux.

## Nouveau sol à la salle de sport

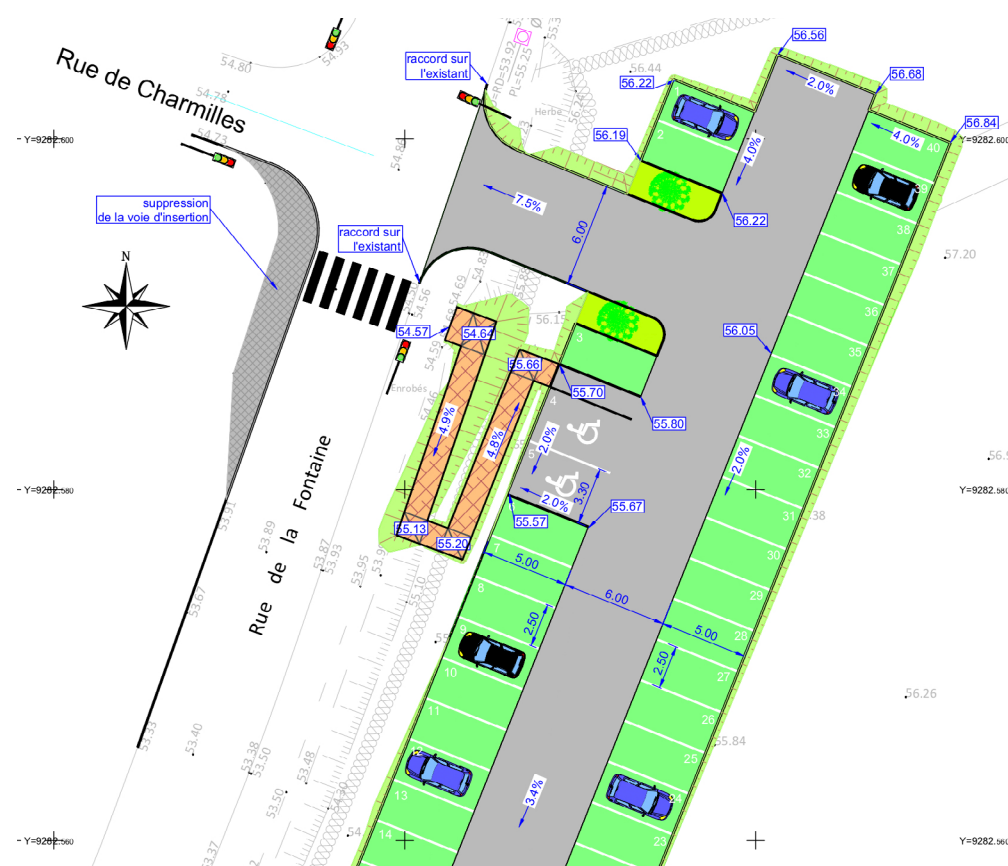
Depuis toujours, les adeptes de sports d'évolution au sol et les enfants des écoles évoluaient sur de vieux tapis disjoints difficiles à manœuvrer et posés sur un sol béton dans l'espace gym et danse de la salle des sports. Il arrivait que de petites chevilles se retrouvent coincées entre deux tapis et la difficulté de les entretenir générait un problème de propreté.

Désormais, le sol de la salle a été équipé d'un revêtement sportif souple permettant davantage de confort pour les appuis des danseurs et gymnastes qui l'utilisent. D'autre part, de nouveau tapis ultra légers ont été ajoutés pour permettre notamment aux enfants des écoles de continuer à pratiquer la gymnastique en toute sécurité.



# Travaux

## Sécurité rue de La Fontaine



Suite à diverses réflexions menées conjointement avec les services du Département du Nord et la gendarmerie, le conseil municipal a décidé d'investir pour sécuriser le bas de la rue de la Fontaine. Le conseil a également voté la création de places de stationnement à proximité de l'école Sainte Marthe.

Le projet retenu consiste d'une part, à réaliser un parking de 40 places dans l'espace vert en bordure de l'ancien stade, parking accessible depuis la rue de la Fontaine par une rampe d'accès créant un nouveau carrefour face à la rue des Charmilles. D'autre part, ce nouveau carrefour sera sécurisé par la pose de feux tricolores « intelligents » permettant de réguler la vitesse, souvent excessive, dans la rue de la Fontaine et de sécuriser les sorties du parking et de la rue des Charmilles et les traversées piétonnes notamment aux heures d'entrées et de sorties des enfants.

## Étang des 4 fils Aymon

L'étang a été créé en 1976 dans le but de réguler le débit de la Méteren Becque qui draine une grande partie des terres situées sur le Mont des Cats. Aujourd'hui, la vocation hydraulique initiale de l'étang s'est perdue et il a essentiellement une vocation de loisirs (promenade, pêche).

L'objectif principal du projet de réaménagement de cet espace est de permettre la protection des terres en aval de l'étang en cas de débordements de la Méteren Becque (toute la plaine de la Lys). Pour cela, l'étang doit à nouveau remplir son rôle en stockant les excédents d'eaux dans un bassin agrandi, qui supportera plus facilement d'importantes variations de niveau. Ce réaménagement intégrera la création d'espaces écologiques pour améliorer la qualité environnementale du site et également garantir la qualité du site qui servira autant pour la pêche que pour la promenade.

A ce jour, l'USAN (Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord), organisme responsable des travaux et financeur de ce projet envisage les travaux à l'automne 2020. Pour préparer les travaux, il sera alors nécessaire de **fermer le site au mois de juillet 2020** pour anticiper la vidange. Le parking sera probablement lui ouvert jusqu'en octobre. Lors de la vidange, une pêche de sauvegarde sera réalisée. **Pendant la durée des travaux, l'ensemble du site sera fermé et non accessible. Sa réouverture dans sa nouvelle configuration est envisagée à l'été 2022.**





## Mise aux normes de la mairie

La configuration actuelle de la mairie, ne répond pas aux normes d'accessibilité du public, notamment pour l'accès par escalier à la salle du conseil qui est aussi la salle des mariages.

Par ailleurs, une partie de la surface de l'étage est sous-employée et pourrait être optimisée.

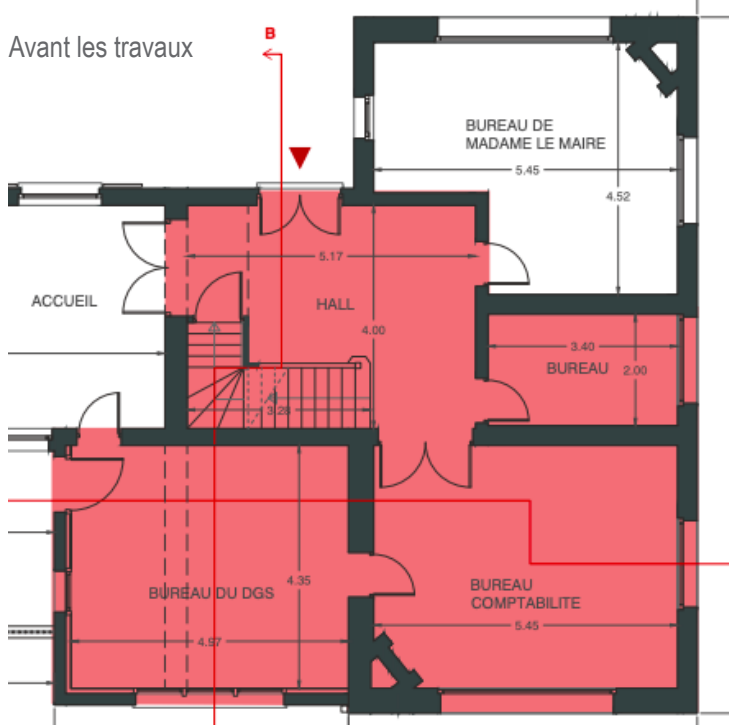
Dans la perspective de la mise aux normes, le conseil municipal a demandé la conduite d'une étude pour mener à bien ce projet.

Les élus ont validé, lors du dernier conseil, le projet de réhabilitation de la mairie incluant la construction d'un ascenseur, la réorganisation des bureaux ou encore la création de sanitaires aux normes.

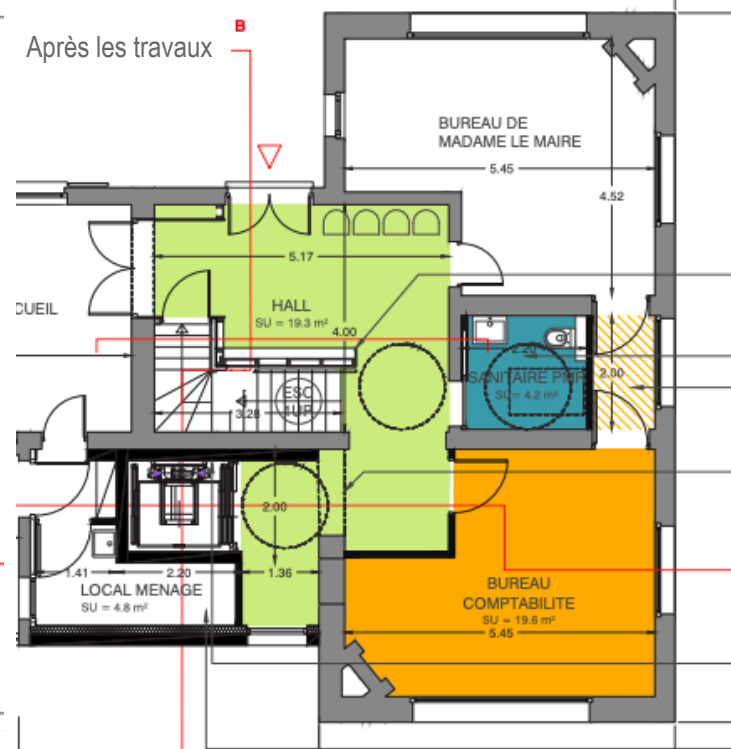
Ces travaux sont programmés pour la fin d'année 2020. Ils nécessiteront le déménagement temporaire des services administratifs et donc de l'accueil de la mairie pour une durée minimale de six mois.



Avant les travaux



Après les travaux



## Programmation culturelle

*La programmation culturelle se poursuit avec le Centre André Malraux pour la saison 2019/2020. Cette initiative a pour objectif de proposer aux habitants et aux écoles, ainsi qu'à l'école de musique, des spectacles de qualité et des ateliers culturels en marge des représentations.*

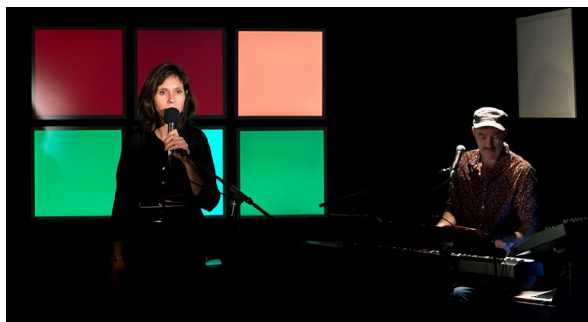
### Trois rendez-vous à la salle des fêtes de Méteren :

Le 4 février 2020 à 20h00, concert de Poche: **musique classique cuivres, piano**. « Avec la venue du trio composé de Philippe Cassard, Anne Gastinel et David Grimal, ce sont trois musiciens de stature internationale qui se produiront à Méteren. Les trois solistes habitués aux plus grandes scènes internationales nous emmèneront dans les pas de Beethoven. Un voyage teinté, de lyrisme et de poésie à travers les plus belles pages de la musique de chambre du génial compositeur allemand. Grand frisson absolument garanti ! »

Huit ateliers (à partir du CP) seront proposés dans les écoles et pour l'école de musique en lien avec ce concert du 20 au 31 janvier 2020.



Le 2 avril 2020 à 20h00, **théâtre musical** : Les lieux où j'ai repris le goût de nous, par Sarah Carré et Jean-Bernard Hoste. « Les lieux où j'ai repris le goût de nous, c'est une soupape pour éviter l'implosion, c'est une boussole pour éviter de se perdre complètement, c'est un arbre aux branches duquel on va essayer de s'accrocher. C'est l'envie de ne pas céder tout à fait, et de chercher dans le collectif la force d'affronter la promesse d'un monde en piteux état. Une autrice et un musicien rendent compte, avec la plus grande subjectivité, de lieux réels où s'expriment des collectifs réjouissants. Des voix de personnes enregistrées et des voix en direct (celles de l'autrice et du musicien), des mots et des sons, des bouches et des instruments s'expriment et conversent, pour dire la force et la nécessité d'un Nous. »



Le 5 mai 2020 à 18h30, dans le cadre du **Festival du P'tit monde**, **spectacle musical : A la dérive**. « Félix n'a jamais vu les vagues. Il ne connaît qu'une mer calme et lisse à l'horizon. Lorsqu'il était petit, son grand-père lui racontait l'histoire du grand cachalot, si grand qu'il entraîne la houle à chaque éclat de rire. Aujourd'hui, c'est décidé, Félix prend la mer, pour trouver le grand cétacé et percer le mystère des vagues. Un conte en musique teinté de poésie où un drap image l'océan, un abat-jour devient poulpe, une baignoire, chaloupe de fortune. Jonglant avec la narration, la musique, le théâtre d'objets et les illustrations sonores, les deux comédiens déploient sur leur bric-à-brac d'objets, la grand'voile de cette belle épopée marine. »



Des séances scolaires à 14h30 seront prévues pour les grande section et CP des deux écoles ainsi que des ateliers d'arts plastiques dans les écoles avec les artistes.

En complément de ces représentations dans le village, des prises en charge de transport des classes de CM1-CM2 seront organisées pour le déplacement au Centre André Malraux lors du spectacle proposé par la CCFI aux CM du territoire en mai 2020.

Par ailleurs, un arrêt bus est prévu à Méteren, pour aller voir d'autres spectacles : le mardi 11 février, pour une représentation de danse créée par le chorégraphe William Forsythe à l'opéra de Lille ; le mardi 24 mars pour un numéro d'acrobaties poétiques intitulé Möbius au Bateau Feu de Dunkerque.

Informations et réservations sur <http://www.centreandremalraux.com/> ou au 03 28 44 28 58.

## École Fabre d'Églantine



### Animation du SMICTOM

Les ambassadeurs du tri du SMICTOM des Flandres sont venus rencontrer les élèves de moyenne section, grande section et CP pour les sensibiliser au tri des déchets.

Les enfants ont ainsi participé à plusieurs ateliers autour du recyclage.



### Animation de la Banque alimentaire

Monsieur Devaux, responsable du secteur pour la banque alimentaire, est venu faire une intervention dans les quatre classes élémentaires (du CP au CM2). Un grand merci aux familles ayant participé à la collecte.

## École Sainte Marthe



### Spectacle: Quel avenir pour nos déchets?

Au cours de l'histoire, l'être humain a transformé les milieux naturels: depuis quelques années, les pollutions augmentent et les déchets s'accumulent. Pourtant on peut désormais recycler, réutiliser ou transformer de nombreux déchets. Mais il est aussi nécessaire de réfléchir sur nos habitudes de surconsommation. Les élèves de primaire ont écouté, participé, donné leurs idées pour le bien de notre planète.

### Petit déjeuner à l'école:

Lundi 14 octobre élèves, parents et enseignants ont partagé le petit déjeuner à l'école. Pain, beurre, confiture, fruits, céréales, chocolat, yaourts, jus d'orange, et même fromage et jambon, tout était là pour se régaler.

### En marche vers Noël:

Lundi 25 novembre, un temps de rassemblement a été organisé pour marquer le début de l'Avent sous le haut patronage de Saint Joseph.



### Nettoyons la nature:

Vendredi 27 septembre, les élèves ont participé à l'opération «Nettoyons la nature». Après avoir ramassé les déchets de la cour, ce fut au tour des rues du village. Équipés de gants et de chasuble, rien n'est passé entre les mailles du filet : papiers de bonbons, mouchoirs, bouchons, carton et même beaucoup de mégots de cigarette !

### Les gens qu'on aime:

Ce matin-ci je vais dire aux gens que j'aime  
 Ô combien ils comptent pour moi chaque instant.  
 Des mots doux c'est mieux qu'un beau requiem.  
 Et les dire c'est important.

## Journées du patrimoine

Le 21 septembre dernier, les journées du patrimoine ont été l'occasion d'une porte ouverte des vergers de Méteren, chez Damien Herreman. Organisée par l'association Atout Jeune et le Comité des fêtes en lien avec la municipalité et avec la participation de l'Harmonie municipale, la journée a été riche en animations et convivialité sous un soleil radieux.



## Marché de Noël

Une semaine de fêtes vient de s'achever sur notre commune grâce après une intense mobilisation associative et communale.

Tout a commencé il y a un peu plus de deux mois par une idée un peu folle de Michel Devulder et Jacques Decoster qui prévoyait la construction de chalets en bois. La salle des fêtes en travaux, il fallait réfléchir à une autre option. C'est ainsi qu'une petite équipe de bénévoles, sous la houlette de Michel, a œuvré des jours durant à la création méthodique de 15 chalets de Noël en bois pour l'occasion.

A peine achevés, ils étaient déjà loués pour le marché de Noël de Cassel, puis de Bailleul, c'est dire le succès de cette réalisation.

Grâce à cette formidable mobilisation, le comité des fêtes a offert aux Méterenois un magnifique marché de Noël.

Les plus de 2000 visiteurs sur l'ensemble des trois jours ont été au rendez-vous pour le plus grand plaisir des exposants. Au programme, accrobranche (organisé par Atout Jeune), spectacle de marionnettes (compagnie archibulle) vente de sapins (serres Darrou), chants de Noël (Chœurs des Monts de Flandres), inauguration en musique (Harmonie municipale), et bien d'autres animations. Une belle réussite.



## Harmonie municipale

L'année 2019 a été marquée par plusieurs événements. D'abord le départ en retraite d'Anne De Smet le 20 septembre dernier, après de nombreuses années à enseigner la musique aux élèves de l'école de musique. Saxophoniste confirmée, elle a fait partager sa passion aux jeunes et a formé plusieurs musiciens aujourd'hui membres de l'harmonie municipale.

L'actualité de l'harmonie c'est également la cérémonie des médaillés, en marge de la Sainte Cécile, qui a connu cette année une décoration exceptionnelle pour 70 ans de musique à Bernard Bossaert. Cette médaille vient récompenser celui qui, en plus de jouer, a enseigné la clarinette pendant 50 ans et a dirigé successivement les harmonies de Saint-Jans-Cappel et de Le Doulieu.

Bernard Bossaert, entouré des médaillés 2019 de l'harmonie municipale.



## Chœurs des Monts de Flandres

Le 10 Novembre dernier, avec quelques jours d'avance, les 60 choristes des Chœurs des Monts de Flandre ont célébré Sainte Cécile. L'assemblée nombreuse a pu apprécier les chants répétés chaque semaine, sous la houlette de Bernard Decherf et d'Anne-Marie, son épouse à l'orgue. Une association qui compte dans ses rangs de nouveaux membres, salués par le président Christophe Gombert à cette occasion.



Le 12 octobre dernier, la troupe Feel & Dance a donné une représentation à la maison de retraite.



Une très belle soirée pour le téléthon 2019, le 6 décembre dernier, avec un repas proposé par la ferme de l'haeghedoorne dans la salle des fêtes de Godewaersvelde et animée par Eric.



Une Saint Nicolas un peu exceptionnelle cette année au repaire des aventuriers à Bailleul pour le plaisir de plus de 150 enfants de méterennois.



Le 16 Novembre, le dernier tournoi interne à La Boule Flamande Méterennoise a vu monter sur le podium Alain Lapanne (1er), Gérard Gervaise (2ème) et Christophe Minne (3ème).



172 marcheurs et coureurs ont parcouru 1101.6km lors des boucles roses organisées dans le cadre d'octobre rose. 1102€ ont ainsi été reversés à l'association Solid'hair qui finance des perruques pour les gens malades.



Une séance de théâtre en Flamand a eu lieu à la salle des fêtes des Amis du Mont des Cats le 24 novembre dernier. Une pièce retraçant une histoire frontalière dans les années 50 « Van blauwers en trouwers ».

## Facilitez-vous le tri :

À partir du 1er janvier 2020, vous pourrez déposer dans votre bac jaune ou votre sac blanc, **tous les emballages ménagers sans distinction**. Plus d'hésitations, si c'est un emballage, direction le recyclage ! Ces nouvelles consignes de tri concernent les communes de Bailleul, Borre, Estaires, Flêtre, Fleurbaix, Haverskerque, Hazebrouck, La Gorgue, Laventie, Le Doulieu, Lestrem, Merris, Merville, Meteren, Nieppe, Neuf-Berquin, Pradelles, Saily-sur-la-Lys, Saint-Jans-Cappel, Steenwerck, Strazeele, Vieux-Berquin et Wallon-Cappel

Finis le casse-tête du « et ça, c'est recyclable ? », désormais tous les emballages qu'ils soient en métal, en papier, en carton, ou en plastique, tout se recycle. Seuls les emballages en verre, continueront à être déposés dans le conteneur à verre.

Des pots de yaourts bien raclés, aux barquettes de beurre ou de viande en passant par les films alimentaires, les blisters, les sacs plastiques, les suremballages de packs, les paquets de biscuits, les pots de crème cosmétique, ... tout va dans la même poubelle. **Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.**

En cas de doute, un mémo tri adressé à tous les habitants par voie postale vous précise les nouvelles consignes en usage dans la commune. **Attention : ces consignes prévalent désormais sur les consignes nationales** (notamment celles présentes sur les emballages).

En cas de doute, contactez le SMICTOM des Flandres par téléphone au 03 59 68 40 06.

Soyons tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !

## Dépôts sauvages

Il n'est pas rare, en sillonnant la campagne méterenoise de tomber sur des débris voire des dépôts sauvages où l'on peut trouver toute sorte de déchets. Il suffit d'observer la photo prise lors du World Clean Up Day, organisé le 21 septembre dernier, pour constater la diversité de ce que l'on peut trouver le long des routes. Sur le territoire intercommunal, plusieurs agents sont assermentés pour enquêter afin de retrouver les auteurs de ces faits et les verbaliser. Vous êtes témoins d'un dépôt sauvage, vous pouvez appeler le 03 59 68 40 06 et le signaler au SMICTOM des Flandres en indiquant précisément le lieu et prendre des photos afin de les envoyer (du dépôt ou en flagrant délit). Ces preuves peuvent aider les agents assermentés à retrouver les citoyens coupables de ces faits et à les sanctionner plus facilement.

## Roulez en toute sécurité

Les cyclistes sont de plus en plus nombreux et c'est une bonne chose. Mais se déplacer à vélo peut être risqué, en particulier quand on n'est pas correctement équipé. La sécurité, surtout en cette saison où les jours sont raccourcis est donc primordiale pour être vu et en sécurité. Le gilet fluorescent par-dessus votre manteau pour être bien visible des automobilistes est obligatoire hors agglomération. De la même manière le casque est également obligatoire, ainsi les feux de positions, les dispositifs réfléchissants, les freins et la sonnette sur les deux roues doivent être en état de marche et régulièrement contrôlés.



# Vœux du maire 2020

En 2020, en raison des travaux de la salle des fêtes qui ont pris un peu de retard, les vœux auront exceptionnellement lieu **le dimanche 26 janvier 2020 à 12h** au lieu du premier dimanche du mois. **Cette cérémonie débutera, à 12h, par l'enfouissement de la capsule temporelle devant la mairie** puis le cortège se dirigera vers la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

## Sécheresse et restrictions d'eau



Suite aux nombreux dégâts constatés dans les Flandres en raison des épisodes de sécheresse depuis quelques années, une association de défense des sinistrés des mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse en Flandres a été créée. Cette association a pour objectif d'aider les sinistrés dans leurs démarches pour tenter d'obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle qui ouvre les droits d'assurance.

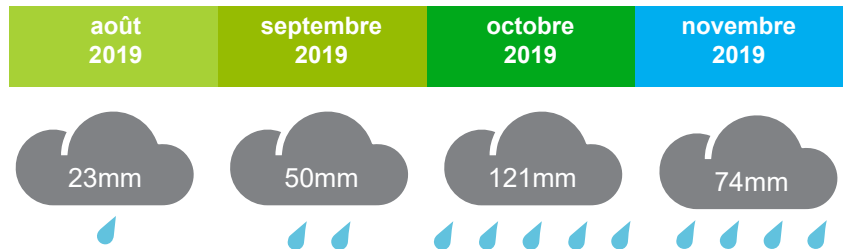
Cette association réunit les victimes de tous les villages pour porter les demandes au niveau de l'Etat. Si vous souhaitez davantage de renseignements sur cette association ou y adhérer, vous pouvez contacter Sylvie Supeley en lui adressant un courrier à la mairie de Caestre ou par mail à l'adresse [assosiniseche.flandres@gmail.com](mailto:assosiniseche.flandres@gmail.com)

Par ailleurs, le Préfet du Nord a pris la décision de prolonger l'arrêté de restriction d'usage de l'eau jusqu'au 31 décembre 2020.

## Objets trouvés

La mairie est fréquemment sollicitée pour récupérer des objets trouvés dans le village par des Méterenois. Plusieurs de ces objets (clés, vêtements d'enfants oubliés en centre aéré, cartes, etc) ne sont pas réclamés. Ayez le réflexe de passer en mairie pour vérifier si un de ces objets collectés vous appartient.

## Pluviométrie :



### Contactez votre CPAM

Messagerie de votre compte ameli sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)  
36 46 (0,06 €/min + prix appel), du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30

## La Complémentaire santé solidaire : Une nouvelle aide pour favoriser l'accès à vos soins médicaux

- Grâce à la Complémentaire santé solidaire :  
Vous n'avez pas de frais pour vos soins chez le médecin, à l'hôpital et en pharmacie  
Vous ne payez pas non plus vos lunettes, vos prothèses dentaires et/ou auditives
- Pour savoir si vous pouvez en bénéficier :  
Répondez aux questions du simulateur en ligne sur [ameli.fr](http://ameli.fr) ou sur [mesdroits sociaux.gouv.fr](http://mesdroits sociaux.gouv.fr)  
Prenez rendez-vous avec un conseiller de votre CPAM  
Appelez le 0 800 971 391 (service et appel gratuits)
- En fonction de vos ressources, elle peut vous être attribuée gratuitement ou moyennant une participation financière n'exédant pas 1€/jour

TERRE  
2024  
DE JEUX

MÉTÉREN

CE CERTIFICAT ATTESTE DE L'OBTENTION DU LABEL  
TERRE DE JEUX 2024 PAR LA VILLE DE MÉTEREN.



TONY ESTANQUET, PRÉSIDENT DE PARIS 2024